



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 03	03/05/2026	■	

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 1240 du 13 octobre 2025 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

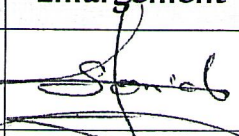

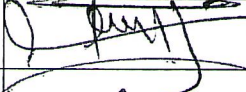

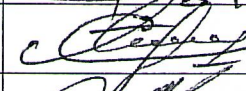

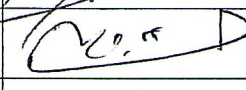



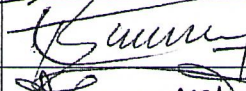
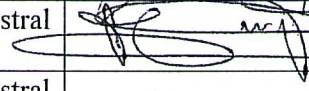


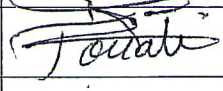

7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1-Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté Membres du conseil scientifique de la faculté¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	SAICHE Abdelmalek	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
2	Allam Lyes	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
7	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
8	MAZIZ Abdesslem	Président Comité sc. Dép. Ens. base	
09	NATOURI Karim	Président Comité sc. Dép. Droit public	
10	AIT CHAOUECHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
11	BOUZAD Idris	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
12	MAKHLOUF Bahia	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
13	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
14	HAROUN Noura	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	GADOUM Mohamed	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
16	TOUATI Nasser	Directrice de Laboratoire	
17	BALLOUL Djamel	Représentant Maîtres-assistants	
18	BENKHALED Saadi	Représentant Maîtres-assistants	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

¹ Conformément à l'arrêté n° 1240 du 13 octobre 2025 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
2	BALLOUL Djamel	Représentant Maîtres-assistants
3	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat en sciences ;
2. Constitution de jurys de soutenance de Thèses 3eme cycle LMD ;
3. Validation de supports scientifiques ;
4. Validation de supports pédagogiques.
5. Perfectionnement à l'étranger et Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1 : 1. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat en sciences

1. Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour, ayant trait à la constitution de jury en vue de la soutenance d'une (01) Thèse de Doctorat en sciences, Spécialité : Droit. Et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 98-254 du 17 août 1998 modifié et complété relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire, et aux dispositions de l'arrêté n° 37 du 1 février 2015 habilitant l'université A. Mira de Béjaïa à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat dans la filière « Droit ».

☒ Mme : AKKACHE Kahina

Intitulé de la Thèse : "مشاركة الجمعيات في حماية البيئة في الجزائر"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. OUKIL Mohamed Amine, Directeur de Thèse ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"الطابع الاستشاري للجمعيات البيئية أساس الديمقراطية التشاركية"

Publié dans la Revue : *المجلة الأكاديمية للبحث القانوني* vol. 15, n° 1, 2024, pp. 369-397, Disponible sur le lien : <https://asjp.cerist.dz/en/article/248747>

2. Résolution

Au vu du classement de la revue : *المجلة الأكاديمية للبحث القانوني* dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par **Mme AKKACHE Kahina** comme suit :

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

- M. TADJER Mohamed, Professeur, Université de Tizi Ouzou, Président ;
- M. OUKIL Mohamed Amine, Professeur, Université Alger 1, Rapporteur ;
- M. AÏSSAOUI Azedine, Professeur, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. MOURI Sofiane, Professeur, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. ASSIAKH Samir, Professeur, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. MEKADEM Fayçal, Maître de conférences classe A, Tizi Ouzou, Examineur.

Point n° 2 Constitution de jury de soutenance de thèses de doctorats 3^{ème} cycle :

A. Mme MEZNAD Hanane : spécialité Droit des affaires

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys. En vue de la soutenance d'une (01) Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit des affaires. Et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat. De l'arrêté n° 547 du 2 juin 2016. Fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

Intitulé de la Thèse : "الممارسات المقيدة للمنافسة في مجال الصفقات العمومية"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par Mme. **KADRI Nassima**, Directrice de Thèse ;

Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule **182.5** points ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"الاثار القانونية المترتبة عن خضوع الصفقات العمومية لقانون المنافسة"

Publié dans la Revue : *المجلة الأكاديمية للبحث القانوني* vol. 12, n° 1, 2021, pp. 63-78, Disponible sur le lien : <https://asjp.cerist.dz/en/article/154674>

2. Résolution

Au vu du classement de la revue : *المجلة الأكاديمية للبحث القانوني* dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par **Mme MEZNAD Hanane** comme suit :

- Mme. BARKAT Djohra, Professeur, Université de Bejaia, Présidente ;
- Mme. KADRI Nassima, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur;
- M. ZEGMOUT Farid, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- Mme. ABDICHE Leila, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examinatrice ;
- M. ARAB Ahmed, Maître de conférences classe A, Université de Tizi Ouzou, Examineur ;
- Mme. KERMI Rima, Maître de conférences classe A, Université de Jijel, Examinatrice.

B. M. NECIR Youcef : spécialité droit privé

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys. En vue de la soutenance d'une (01) Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit des affaires. Et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 08-265 du 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat. De l'arrêté n° 28 du 9 janvier 2022. Fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat. Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution de jurys. En vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) en Droit Privé :

Intitulé de la Thèse : "حماية المستهلك من الشروط التعسفية : دراسة في القانون الجزائي والقانون المقارن"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. **AGHELIS Bouzid**, Directeur de Thèse ;

Au vu du dossier de l'intéressé qui cumule **205** points ;

Au vu de l'article présenté par l'intéressé intitulé :

"تأثير الشرط التعسفي في تراجع مبدأ القوة الملزمة للعقد"

Publié dans la Revue : *مجلة الباحث للدراسات الأكاديمية* vol. 12, n° 2, 2025, pp. 976-993, Disponible sur le lien : <https://asjp.cerist.dz/en/article/274431>

2 Résolution

Au vu du classement de la revue : *مجلة الباحث للدراسات الأكاديمية* dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C » modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par **M NECIR Youcef** comme suit :

- M. AÏT MANSOUR Kamal, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. AGHELIS Bouzid, Professeur, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. BEZGHICHE Boubekour, Professeur, Université de Bejaia, Examineur ;
- Mme. TAGHERBIT Razika, Professeur, Université de Bejaia, Examinatrice ;
- Mme. IRZIL Elkahina, Professeur, Université de Tizi Ouzou, Examinatrice ;
- M. FERHAOUI Abdelaziz, Professeur, Université de Sétif 2, Examineur.

Point n° 3 – Validation de supports scientifiques :

1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux (02) ouvrages scientifiques présentés par :

M. KERKEDENE Farid, Maître de conférences classe A, intitulés :

- "الوجيز في المسؤولية المدنية المهنية للمقاول والمهندس المعماري، الجزء الأول، مفهوم المسؤولية المدنية المهنية للمقاول والمهندس المعماري قبل التسليم النهائي للأشغال"، بيت الأفكار، الدار البيضاء، الجزائر، 2026، 121 صفحة.

NPU : 2026.

ISBN : 978-9969-633-61-0

- "الوجيز في المسؤولية المدنية المهنية للمقاول والمهندس المعماري، الجزء الثاني، المسؤولية المدنية المهنية للمقاول والمهندس المعماري بعد التسليم النهائي للأشغال"، بيت الأفكار، الدار البيضاء، الجزائر، 2026، 103 صفحة.

NPU : 2026.

ISBN : 978-9969-633-62-7

2. Résolution

Au vu du contenu des ouvrages présentés par **M. KERKEDENE Farid** qui se déclinent comme ouvrages scientifiques ;

Après examen des ouvrages en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre d'ouvrages scientifiques destinés à la communauté universitaire.

Point n° 4 : Validation de supports pédagogiques

1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider deux (02) supports pédagogiques (un photocopié et un cours en ligne) présentés par :

A. Livre pédagogique

- **Mlle. BELLOUL Fahima**, Maître de conférences classe A ;

Intitulé : «محاضرات في القانون الإداري (النشاط الإداري)»

Destiné aux étudiants de 2^{ème} année Licence.

B. Photocopié

- **Mme. HANIFI Hadda**, Maître de conférences classe A,

Intitulé : "محاضرات في القانون الدولي لحقوق الانسان"

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année Master, droit international.

2. Résolution

Au vu des rapports favorables des experts désignés et validés par les comités scientifiques du département des enseignements de bases du 21 avril 2026, et celui du département de droit public du 23 avril 2026.

Après examen des supports pédagogiques en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques communément admises, le Conseil scientifique valide au titre d'ouvrage pédagogique le support présenté par : **Mlle. BELLOUL Fahima**, et au titre de photocopié le support présenté par **Mme HANIFI Hada**.

Point n° 5 – Perfectionnement à l'étranger et Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée :

1 - Séjours scientifiques de haut niveau de courte durée :

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 345 du 09 mars 2026 fixant les critères d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger ;

Au vu du dispositif de l'instruction n° 02 du 14 juin 2017 relative au perfectionnement à l'étranger ;

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de séjours scientifiques de haut niveau de courte durée formulées par les enseignants concernés et classées par ordre de mérite **dans la limite des crédits disponibles**.

Vu le nombre de demandeurs de stages de mobilité, et afin de répondre au maximum de demandes de mobilité tout en rationalisant les dépenses publiques, le Conseil scientifique a, procéder au **plafonnement de nombre de jours a dix (10) et du prix de la billetterie à 100 000 DA** (cent mille dinars).

Au vu des critères de sélection des postulants aux stages de perfectionnement et aux hauts niveaux fixés par l'arrêté n° 345 ; le conseil scientifique a statué comme suit :

N°	Nom et Prénom	Grade	Nbr de stages	Date de promotion	Période de Stage	Pays d'accueil	Note du dossier
1	BELLOUL Fahima	MCA	0	02/12/2021	Du 19/10/2026 au 25/10/2026	Tunisie	67
2	YACOB Zina	Pr	3	02/05/2026	Du 20/11/2026 au 29/11/2026	Italie	50
3	AMIROUCHE Hania	Pr	3	05/02/2026	Du 19/09/2026 au 03/10/2026	Turquie	49
4	ATMANI Bilal	Pr	3	13/07/2025	Du 07/10/2026 au 13/11/2026	Egypte	45,5
5	TAGHERBIT Razika	Pr	2	02/05/2026	Du 08/11/2026 au 18/11/2026	France	45
6	KHELFI Abderrahmane	Pr	3	14/01/2018	Du 07/10/2026 au 14/10/2026	Egypte	45
7	MOURI Sofiane	Pr	3	02/05/2026	Du 20/09/2026 au 04/10/2026	France	43
8	RABAH Ouahiba	MCA	1	26/11/2015	Du 20/10/2026 au 27/10/2026	Qatar	41,5
9	HAMADI Zoubir	Pr	3	21/06/2020	Du 04/10/2026 au 18/10/2026	Egypte	41,5
10	GADOUM Mohamed	MCA	3	31/05/2022	Du 10/10/2026 au 24/10/2026	France	41
11	ALLAM Lyes	Pr	3	05/02/2026	Du 01/11/2026 au 15/11/2026	France	39
12	MAIFI Laziz	Pr	3	07/11/2022	Du 14/10/2026 au 24/10/2026	Pologne	37,5
13	MAKHLOUF Bahia	Pr	3	05/02/2026	Du 06/04/2026 au 06/04/2026	France	37
14	ASSIAKH Samir	Pr	3	05/02/2026	Du 01/10/2026 au 10/10/2026	Tunisie	36
15	BENHELLAL Nadir	Pr	3	20/07/2025	Du 04/06/2026 au 18/06/2026	Tunisie	35
16	KEBAILI Tayeb	Pr	3	12/08/2020	Du 15/06/2026 au 22/06/2026	Egypte	34,5
17	TOUATI Nassera	Pr	3	07/12/2021	Du 07/06/2026 au 16/06/2026	France	34
18	NATOURI Karim	Pr	3	05/02/2026	Du 26/06/2026 au 05/07/2026	France	33
19	HALLAL Laid	MCA	3	17/12/2020	Du 15/06/2026 au 22/06/2026	France	33
20	BEZZAHI Saloua	MCA	3	28/11/2021	Du 07/11/2026 au 13/11/2026	France	33
21	BENSLIMANE Amine	Med MCA	3	21/02/2024	Du 15/09/2026 au 30/09/2026	Turquie	33

N°	Nom et Prénom	Grade	Nbr de stages	Date de promotion	Période de Stage	Pays d'accueil	Note du dossier
22	DEMOUCHE Hakima	Pr	3	29/02/2024	Du 04/11/2026 au 13/11/2026	Egypte	32
23	GUENDOOUZ Sana	Pr	1	12/08/2022	Du 09/09/2026 au 15/09/2026	Turquie	30
24	SAICHE Abdelmalek	Pr	3	07/12/2021	Du 10/10/2026 au 24/10/2026	Pologne	30
25	MAZIZ Abdesselam	Pr	3	07/11/2022	Du 15/10/2026 au 24/10/2026	Pologne	30
26	HASSANI Khaled	Pr	1	07/12/2021	Du 07/10/2026 au 13/10/2026	Egypte	29
27	ALLAOUA Hanane	MCB	1	06/01/2020	Du 08/10/2026 au 14/10/2026	Turquie	29
28	ASSALI Abdelkrim	Pr	3	11/07/2022	Du 16/04/2026 au 21/04/2026	Italie	29
29	BERKAT Djohra	Pr	3	29/01/2025	Du 15/09/2026 au 21/09/2026	Qatar	28,5
30	AISSAOUI Azeddine	Pr	2	11/07/2022	Du 05/10/2026 au 14/10/2026	France	28
31	AIT CHAOUCHÉ Dalila	Pr	3	27/07/2023	Du 20/10/2026 au 28/10/2026	Turquie	28
32	BERKANI Amar	MCA	3	20/12/2016	Du 20/11/2026 au 26/11/2026	Turquie	28
33	BOUCHEMAL épouse BENABID Sandra	MCA	3	08/09/2020	Du 04/10/2026 au 04/10/2026	France	28
34	CHITER Abdelouhab	MCA	0	09/06/2016	Du 20/10/2026 au 29/10/2026	France	27
35	SAADI Fatiha	MCB	0	07/04/2024	Du 15/09/2026 au 21/09/2026	Tunisie	27
36	AGHLIS Bouzid	Pr	3	29/01/2025	Du 20/09/2026 au 04/10/2026	France	27
37	DJEBIRI Nedjma	MCA	3	01/06/2022	Du 07/09/2026 au 13/09/2026	Turquie	27
38	TEBRI Arezki	MCB	0	20/07/2025	Du 25/09/2026 au 10/10/2026	Turquie	26
39	TOUATI Basma	MCB	1	23/05/2023	Du 05/10/2026 au 11/10/2026	France	26
40	BERRI Nourdine	Pr	3	12/07/2021	Du 15/09/2026 au 21/09/2026	Tunisie	26
41	KADRI Nassima	Pr	3	29/01/2025	Du 01/10/2026 au 10/10/2026	Qatar	26
42	BEKKA HASSENE	MCA	3	01/06/2022	Du 10/10/2026 au 24/10/2026	France	26
43	TEBAA Nadjet	Pr	3	27/07/2023	Du 07/09/2026 au 21/09/2026	Pologne	25,5
44	BEZGHICHE Boubekeur	Pr	3	29/01/2025	Du 10/09/2026 au 24/09/2026	Tunisie	25,5
45	AIDEN Razika	MCA	2	03/07/2023	Du 15/06/2026 au 21/06/2026	France	25
46	HAROUN Nora	Pr	3	29/02/2024	Du 01/10/2026 au 10/10/2026	Qatar	25
47	BOUDRAHEM Lynda	MCB	1	12/06/2022	Du 20/09/2026 au 26/09/2026	France	24

N°	Nom et Prénom	Grade	Nbr de stages	Date de promotion	Période de Stage	Pays d'accueil	Note du dossier
48	SEKLAB Farida	Pr	2	27/07/2023	Du 10/06/2026 au 16/06/2026	Turquie	24
49	HANIFI Hadda	MCA	2	28/11/2021	Du 12/09/2026 au 18/09/2026	Tunisie	24
50	FERROUDJ Sakina	MCB	1	21/06/2023	Du 12/10/2026 au 18/10/2026	Tunisie	23
51	AIT MANSOUR Kamal	Pr	3	14/07/2016	Du 19/06/2026 au 28/06/2026	France	23
52	BRAHMI Nassima	MCB	0	27/11/2017	Du 10/11/2026 au 10/11/2026	Turquie	22
53	SAADOUNE Karima	MCA	2	11/04/2021	Du 10/11/2026 au 16/11/2026	Tunisie	22
54	TRIKI Farid	Pr	3	29/01/2025	Du 20/10/2026 au 28/10/2026	Turquie	22
55	TAOUILT Karim	Pr	3	29/01/2025	Du 22/11/2026 au 28/11/2026	Egypte	22
56	ZEGMOUT Farid	MCA	3	05/09/2020	Du 15/09/2026 au 29/09/2026	Tunisie	22
57	ZOUAOUI Lauria	MCA	3	26/02/2024	Du 07/09/2026 au 21/09/2026	Pologne	22
58	IGROUFA Zoubida	Pr	2	07/08/2018	Du 01/10/2026 au 10/10/2026	Pologne	21,5
59	TAHIR Rabah	Pr	3	29/02/2024	Du 08/11/2026 au 18/11/2026	Qatar	21,5
60	BENKHALED Saadi	MCB	1	02/07/2024	Du 15/06/2026 au 21/06/2026	France	21
61	BOUTALEB Amina	MCB	1	16/06/2021	Du 05/10/2026 au 11/10/2026	France	20
62	BERAZA Wahiba	Pr	2	29/01/2025	Du 01/10/2026 au 10/10/2026	Qatar	19
63	KACIMI Youcef	MCA	2	17/10/2021	Du 30/09/2026 au 06/10/2026	Turquie	19
64	TOUATI Ghiles	MCB	1	13/02/2022	Du 26/10/2026 au 01/11/2026	Turquie	18
65	BOUZAD Idriss	MCA	2	25/11/2020	Du 16/04/2026 au 16/04/2026	Tunisie	17,5
66	HASSAINI Lamia	MCB	0	01/02/2018	Du 11/10/2026 au 17/10/2026	France	17
67	RAHMANE Amina	MCB	0	20/02/2020	Du 11/10/2026 au 17/10/2026	France	17
68	KARIMA LAIFAOU	MCB	0	07/11/2022	Du 02/11/2026 au 08/11/2026	Turquie	17
69	MEKHALFA Karim	Pr	2	13/07/2025	Du 03/11/2026 au 09/11/2026	Tunisie	17
70	BOUDRIOUA Abdel-Karim	Pr	1	14/06/2015	Du 20/10/2026 au 26/10/2026	Italie	16,5
71	IKHLEF SAMIA	MCB	0	14-01-2018	Du 05/10/2026 au 11/10/2026	Turquie	16
72	AREZKI Nabila	MCA	1	30/01/2025	Du 04/06/2026 au 18/06/2026	Tunisie	16
73	ALIM Lydia	MCB	1	26/09/2018	Du 05/10/2026 au 11/10/2026	France	16

N°	Nom et Prénom	Grade	Nbr de stages	Date de promotion	Période de Stage	Pays d'accueil	Note du dossier
74	YAHIAOUI Lotfi	MCB	1	19/02/2020	Du 23/10/2026 au 30/10/2026	Italie	16
75	HAMADI Naoual	MCB	1	12/07/2020	Du 27/09/2026 au 03/10/2026	France	16
76	MEZARI Sabrina	MCB	1	31/01/2024	Du 01/11/2026 au 10/11/2026	Egypte	16
77	HADJARA Rabiha	MCB	2	28/11/2017	Du 24/06/2026 au 30/06/2026	Allemagne	16
78	ALLOU Ouidad	MCB	2	02/10/2018	Du 12/09/2026 au 18/09/2026	Tunisie	16
79	CHERRAD Mohammed	MCA	3	21/09/2021	Du 25/11/2026 au 04/12/2026	Egypte	16
80	BERKANE Abdelghani	MCA	3	01/06/2022	Du 14/09/2026 au 20/09/2026	Turquie	16
81	SALAMANI Mounir	MCB	1	14/07/2021	Du 23/10/2026 au 30/10/2026	Italie	14
82	MOUSSACEB Zahir	MCA	2	03/11/2021	Du 20/10/2026 au 27/10/2026	France	14
83	OUBOUZID Lamia	MCA	3	02/10/2018	Du 12/09/2026 au 12/09/2026	Royaume- Uni	14
84	KERKADENE Farid	MCA	3	23/02/2021	Du 03/11/2026 au 11/11/2026	Egypte	14
85	YOUSFI Faiza	MCA	3	24/12/2020	Du 07/09/2026 au 13/09/2026	Turquie	13
86	OUSSIDHOM Youcef	MCA	3	22/12/2020	Du 08/05/2026 au 28/05/2026	France	12
87	BENDIAB Massinissa	MCA	3	27/02/2024	Du 22/06/2026 au 30/06/2026	France	12
88	BENMERGHID Tarek	MCA	3	14/07/2025	Du 12/09/2026 au 18/09/2026	Tunisie	12
89	BENNACER Nadir	MCB	0	16/09/2018	Du 15/10/2026 au 21/10/2026	France	11
90	YAHIAOUI Nora	MCA	2	21/06/2016	Du 01/10/2026 au 01/10/2026	France	10
91	BOUMAZA Nouara	MCA	2	30/01/2025	Du 01/11/2026 au 10/11/2026	Egypte	10

2 – Stages de perfectionnement :

Au vu des dispositions de l'arrêté n° 345 du 09 mars 2026 fixant les critères d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger ;

Le Conseil a émis un avis favorable aux demandes de stage de perfectionnement formulées par les doctorants non-salariés concernés et classés par ordre de mérite **dans la limite des crédits disponibles**.

Vu le nombre de demandes de stages de perfectionnement, le Conseil scientifique a procédé au **plafonnement de nombre de jours a vingt (20) et le prix de la billetterie à 100 000 DA** (cent mille dinars).

Au vu des critères de sélection des postulants aux stages de perfectionnement et aux hauts niveaux fixés par l'arrêté n° 345 ; le conseil scientifique a statué comme suit :

N°	NOM et Prénom	Grade	Période de Stage	Pays d'accueil	Note du dossier
1	BOULGHEB Soror	Doctorante	Du 13/06/2026 au 02/07/2026	Turquie	17
2	DJAMAI Souhila	Doctorante	Du 08/09/2026 au 22/09/2026	Tunisie	17
3	MABROUK Tiziri	Doctorante	Du 13/06/2026 au 02/07/2026	Turquie	14
4	MOKRANI Manel	Doctorante	Du 16/06/2026 au 05/07/2026	Turquie	13
5	MEZZAI Lydia	Doctorante	Du 08/09/2026 au 22/09/2026	Tunisie	13
6	MERABTI Nour El Yakine	Doctorante	Du 13/06/2026 au 02/07/2026	Turquie	12
7	ZERROUK Wafa	Doctorante	Du 16/06/2026 au 05/07/2026	Turquie	11

Conclusion des travaux

1. Résolutions approuvées

- 1) Désignation d'un jury de soutenance de thèse de Doctorat en sciences concernant **Mme AKKACHE Kahina** ;
- 2) Désignation de jurys de soutenance de thèses de Doctorat de 3^{ème} cycle concernant **Mme MEZNAD Hanane** et **M NECIR Youcef** ;
- 3) Validation de deux ouvrages scientifiques présentés par : **M. KERKEDENE Farid** ;
- 4) 4) Validation des supports pédagogique présentés par ; **Mme HANIFI Hada** et **Mlle BELLOUL Fahima** ;
- 5) Avis favorable aux demandes de stages de perfectionnement formulées par les enseignants chercheurs et les doctorants non-salariés concernés dans la limite des crédits disponibles.

2. Recommandations :

Néant.

Bejaia, le 03 Mai 2026.

*Le Président du conseil scientifique
de la faculté
SAICHE Abdelmalek*



*Le Secrétaire de séance
ALLAM Lyes*



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.